

Collège Jean Monnet
Rue du Temple
79120 LEZAY
☎ 05 49 29 41 65
✉ Fax 05 49 29 52 79
💻 ce.0790017p@ac-poitiers.fr

COMPTE-RENDU DE GESTION

EXERCICE FINANCIER 2017

MOYENS ALLOUES

Dotations de fonctionnement de la collectivité territoriale de rattachement.

57338 euros ont été attribués au collège par la collectivité de rattachement pour l'exercice 2017 soit 531 euros d'augmentation par rapport à 2016. Fidèle à elle-même, la politique de l'établissement engage à maintenir le même niveau de crédits pédagogiques, en ménageant toutefois une étroite surveillance des crédits exponentiels de reprographie, et une large part réservée à l'acquittement des factures de viabilisation.

La dotation de crédits globalisés a cette année été connue tôt, le 23 janvier 2017, conformément à nos demandes insistantes depuis l'instauration de cette subvention. Elle s'élève à 4148,30 euros, soit une augmentation de 118,04 euros. Nous saluons cette reconduction, bienvenue pour un collège enclavé et fourmillant de projets artistiques et culturels.

Crédits globalisés d'Etat.

Ils englobent cette année le deuxième versement permettant l'acquisition de manuels scolaires post-réforme pour les disciplines non dotées en 2016, les droits de reprographie et le coût des carnets de correspondance.

Subvention de la communauté de communes du Mellois.

Quelques 3050 euros nous avaient finalement été alloués fin 2015 au titre de cette même année. Ils avaient été reportés sur l'exercice 2016. C'était la dernière fois que cette instance, récemment encore élargie, nous subventionnait. En 2017, aucune allocation de ce côté-là ce qui, à terme, risque de pénaliser les projets culturels les plus ambitieux.

ACTIVITE PEDAGOGIQUE

Comme par le passé, notre choix a été de maintenir les crédits pédagogiques au même niveau soit à 2700 euros pour l'ensemble des disciplines. Parallèlement, une somme est allouée à l'ensemble des professeurs afin de faire face à des dépenses pédagogiques non spécifiquement disciplinaires (matériels utilisables par tous, papier supplémentaire pour la reprographie, etc.).

Cette année encore, les projets ont été multiples. En plus des projets n'engageant aucune contribution financière, ont été organisés les événements suivants :

- Opération collège au cinéma sur les deux niveaux de 6^{ème} et 4^{ème}, pour un coût global de 725 euros prélevés sur les crédits globalisés. Aucun coût de transport sur cette opération puisque nous bénéficions gracieusement de la salle de cinéma de Lezay.
- Chorale dans le cadre de l'APEM avec participation financière : 30 euros de cotisation et 400 euros de participation aux frais de transport.
- Projet Flamenco dans le cadre du réseau ECLORE avec 3 demi-journées d'ateliers-stages de danse et musique flamenco, 1028 euros, et déplacement au lycée Desfontaines de Melle, 185 euros.
- Séjour en Angleterre : Londres, Oxford, Stratford : 800 euros de participation émanant des crédits globalisés du département et rajout d'une assurance annulation suite aux attentats émanant d'un reliquat de la dotation de la communauté de communes du Mellois.
- Séjour au Mont-Saint-Michel , calligraphie, histoire et écosystèmes : 551,10 euros.
- Sortie à l'île de Ré pour les élèves de l'atelier Nature : 179,50 euros.
- EPI sur les risques auditifs associés à des écoutes répétées et à fort volume : utilisation des crédits SVT pour l'achat de sonomètres.
- Intervention des Motards en Colère auprès des élèves de 3^{ème} dans le cadre d.e l'éducation à la sécurité routière des deux-roues : 150€, facture avancée mais subventionnée ensuite par les services de la Préfecture des Deux-Sèvres.
- Diverses expositions scientifiques en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers. Exposition « La science se livre » pour 164,99 euros.
- Projet théâtre avec *Scènes Nomades* ; Ateliers avec le metteur en scène, spectacle. 150 euros de prestation.
- Dernière session du projet fédérateur « Voyage au coeur du livre » : 209,55 euros.

Pour ne citer que les projets à impact financier.

Les voyages et séjours ont bénéficié de dons du FSE, d'un abondement de la communauté de communes du Mellois et d'une part des crédits globalisés du Conseil Départemental équivalente aux anciennes subventions pour voyages à l'étranger modulées au prorata du budget total du voyage. Certaines familles en difficulté ont été aidées par le fonds social collégien.

Le projet « serre bioclimatique », demeuré en sommeil suite à l'accident de travail du professeur coordonnateur a été petitement repris par quelques enseignants et élèves

volontaires. De menus achats d'outils et matières de jardinage ont été effectués. Nous rappelons que la serre était entrée à l'inventaire de l'établissement. Le reliquat des subsides fléchés pour le projet est conservé jusqu'à la poursuite des travaux. En attente : pose des gouttières en métal galvanisé, pose des vérins hydrauliques de toit, pleine exploitation de l'ouvrage, aménagement du jardin de l'enclos.

Enfin, nous avons maintenu l'abondement généreux de l'enveloppe commune afin d'en destiner une part au financement du gonflement des dépenses en papier et consommables de reprographie imputé en ALO. Ce pôle est toujours l'objet de nos préoccupations. En dépit des efforts effectués pour réduire les coûts des machines et matériels, ce pôle est sans cesse plus gourmand et son financement dépasse toujours nos prévisions. Nous avons envisagé une limitation au moyen de codes, mais il serait nécessaire de programmer l'ensemble du parc informatique, ce qui s'avère extrêmement coûteux. Malgré nos efforts et injonctions, aucune solution n'a pu être dégagée.

De plus, après concertation, les équipes étaient favorables à l'acquisition du logiciel privé Pronote, sous mon impulsion, il est vrai. Comme nous le préférons en mode hébergé, le sacrifice financier était d'importance. Il a donc été collégalement décidé de rogner sur ce crédit pédagogique commun, si l'on peut dire, et de considérer cet investissement comme une dépense facilitant les actes pédagogiques. Cumulant notes, compétences, bilans de fin de cycle, agenda, cahier de texte, il s'avère en outre un excellent outil de communication dont les familles, d'ailleurs, ne cessent de nous savoir ouvertement gré. Fonds commun : 2700. Location Pronote en mode hébergé :1659,60. Total : 4359,60 euros.

VIE DE L'ELEVE

Le nombre de boursiers est demeuré stationnaire. Ils représentent toujours 33% des collégiens accueillis. Pourtant, c'est toujours plus de la moitié des familles qui appartient à des catégories socio-professionnelles défavorisées (57 % environ). Il est vrai que nombre d'entre eux ne fournissent pas les documents requis pour monter les dossiers de demande de bourses, qui par méconnaissance, qui les ayant perdus, qui ne disposant que d'une partie d'entre eux,. Cependant, le travail opiniâtre de la secrétaire colmate ces brèches, dans l'ensemble. En outre, les familles requièrent peu le fonds social malgré les relances de l'établissement et les promesses de confidentialité.

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

La part de la viabilisation avait été augmentée depuis 2016. En effet, la communauté de communes nous avait annoncé en 2015 qu'une mauvaise gestion de la municipalité sortante avait creusé un important déficit dans le fonctionnement financier de la centrale de chauffage dont nous recevons le service.

Encore une fois, le collège est parvenu à limiter malgré tout ses consommations, aidé à nouveau par un hiver peu rigoureux. Mais il a été obéré par une augmentation de 23 %, sur le chauffage bois en particulier. De même, une augmentation sensible des facturations d'électricité a été constatée. Nous manquons de recul et d'indices

pour incriminer le fonctionnement de nos nouveaux matériels de cuisine en tout électrique. Peut-être devons-nous également ne pas négliger ici l'utilisation des fluides par les entreprises intervenant sur notre chantier de restructuration, y compris pendant les vacances scolaires.

Quoi qu'il en soit, il est impressionnant de confronter le chiffre du coût de la viabilisation (35 782,23 euros) à celui du budget total Administration et Logistique : 56 058,28 euros hors amortissement et variation des stocks. Près de 64 %! Quand allons-nous devenir un organisme d'hébergement et d'instruction publique ?

Le service ALO avait accusé l'augmentation programmée des coûts d'affranchissement. En 2017 cependant, ils ont diminué de 27 %. Le collège a renouvelé la remise des bulletins du 2^{ème} trimestre aux familles afin de réduire ce coût, l'a étendu au 1^{er} trimestre, mais tous les parents ne se sont évidemment pas déplacés.

De plus, l'un des parents de familles décomposées réside souvent dans une autre région ou ne prend qu'une maigre part au suivi scolaire de son enfant. L'envoi postal de courriers demeure donc incontournable.

Le problème de la reprographie est évoqué plus haut dans la partie « action pédagogique ».

Enfin, profitant de la restructuration de la cuisine, nous avons décidé de remédier au constant problème de clés. En effet, nombre de salles s'ouvriraient encore avec d'antiques clés « bois », y compris les bureaux renfermant des données confidentielles. De même, nous travaillions avec de multiples modèles de clés. Certaines étaient égarées, difficiles à reproduire, uniques en leur genre, etc. Nous avons donc engagé un travail sur un nouvel organigramme avec sectorisation des services et instauré un système de caution pour l'ensemble des usagers.

BUDGET DU SERVICE SPECIAL SRH

Depuis le mois de janvier 2017, nous avons dû gérer nous-mêmes nos commandes, avons adhéré à plusieurs groupements pour certaines familles de produits, avons surveillé le coût assiette de très près en nous refusant à rogner sur la qualité des plats servis.

Le collège a pu encore s'autosuffire et obtient un service excédentaire. Nous avons eu du mal à proposer plus de 40 % de produits locaux, eu égard, notamment de notre situation géographique. Le travail du gestionnaire en ce sens a permis d'atteindre cet objectif au dernier trimestre 2017 et nous avons reçu de la collectivité une prestation incitative de 0,10 euros/assiette.

Depuis septembre 2016, le coût du repas a été majoré de 0,30 cents quelle que soit la tranche de contribution. Nous manquions de recul en décembre 2016, mais à présent, et comme nous le pressentions, force est de constater la difficulté des familles à acquitter toutes leurs factures, en particulier dans les tranches intermédiaires 4 à 6. Nous avons communiqué sur la possibilité d'obtenir de l'aide du fonds social, aide que les parents semblent réticents à solliciter. De nombreuses

relances ont dû être faites, y compris de l'Agence Comptable et le fond social a dû être requis à plusieurs reprises.

Le résultat final du budget SRH s'affiche très excédentaire et pourrait nous exposer à quelque écrêtement... Il n'est pourtant pas significatif car faussé par le fait que nous avons déjà prévu au budget 2016 notre contribution de 20 % au paiement des nouveaux matériels de cuisine, à savoir la coquette somme de 7404,94 euros, le parc entier de matériel vieillissant voire obsolète ayant été remplacé par du matériel de haute technicité. Cette somme, non réclamée fin 2016, a été reconduite sur le budget 2017 ; elle n'a toujours pas été reversée. Le résultat du service SRH inclut donc cette somme ; amputé de cette dernière, il demeure certes honorable...mais pas « écrêtable ».

EN CONCLUSION

Le compte financier s'avère en apparence excédentaire.

Le résultat du service général est affecté par notre investissement (clés et serrures) mais surtout par des prélèvements dus à l'augmentation des factures de chauffage (5 500 euros).

Celui du SRH est artificiellement gonflé par une somme en attente.

Nous arrivons donc à un équilibre, certes, mais la gestion du budget 2018 demandera une vigilance sans faille et des investissements très circonspects.

Lezay, le 27 Avril 2018

La Principale,



Kathy LAVANCHEZ

The stamp is circular with the text "COLLEGE JEAN MONNET" around the top edge and "La Principale" in the center. The signature is written in blue ink over the stamp.